



Les réserves naturelles sont un instrument largement partagé de par le monde pour protéger et mettre en valeur les patrimoines environnementaux. Elles sont censées constituer des espaces au sein desquels les paysages et les écosystèmes sont, à défaut d'être totalement à l'abri, davantage préservés des nuisances liées à l'anthropisation du monde¹.

Conscients des périls qui pèsent sur la nature et la biodiversité, les Etats ont multiplié les réserves naturelles pour plusieurs raisons qui diffèrent selon les pays. Souvent, le patrimoine naturel a été considéré comme un patrimoine national pouvant assurer un certain rayonnement international et un potentiel touristique considérable. Les réserves naturelles ont également parfois constitué un moyen radical de « sanctuariser » certains territoires ayant une importance radicale sur le plan écologique, géologique ou climatique (glaciers, maintien des sols, conservation et épuration des eaux...)

En effet, dans un pays tel que la Chine, où les défis environnementaux sont colossaux et hypothèquent l'avenir même du pays, les réserves naturelles sont un moyen pour les autorités de conserver des pans de territoire à l'abri de la pression démographique et d'une croissance économique exponentielle. D'après l'Agence « Xinhua » (c'est à dire « Chine nouvelle », agence de presse rattachée au Conseil des Affaires d'Etat de la République Populaire de Chine), l'« Empire du Milieu » comporterait plus de 2300 réserves naturelles de plusieurs catégories couvrant 1,5 millions d'hectares, soit 15% du territoire national chinois.

Au Kirghizstan, les problématiques et les échelles sont bien entendu fort différentes. On y dénombre 8 réserves naturelles de différentes tailles, aux caractéristiques physiques et écologiques diverses. Comme ailleurs, elles ont été créées dans le but de préserver « un environnement exceptionnel ou bien une ou plusieurs espèces animales ou végétales particulières(1) ». Si les périls environnementaux ne sont pas aussi colossaux qu'en Chine, il n'en demeure pas moins que le Kirghizstan doit également faire face à de nombreux défis aussi bien liés au changement climatique qu'à l'extinction potentielle d'un certain nombre d'espèces animales, dont l'emblématique panthère des neiges.

Le « modèle » chinois de gestion des réserves naturelles

En Chine, les réserves naturelles sont au coeur d'une politique publique forte basée sur la conviction que le patrimoine naturel national doit être préservé à tout prix, à la fois pour des raisons internes (sauvegarde de l'environnement, intérêts scientifiques) et externes (rayonnement international, attractivité touristique). Il faut faire en sorte de protéger les zones ayant un système écologique particulier, sauvegarder les zones de concentration naturelle en espèces en danger d'extinction ou les écosystèmes particuliers (littoraux, îles, forêts, steppes ou déserts) ainsi que les formations géologiques à valeur culturelle ou scientifique (grottes, zones de fossiles, volcans, glaciers). Pour ce faire, le Conseil des Affaires d'Etat, les régions autonomes et les municipalités ratifient les zones naturelles devant recevoir le titre de réserves et nécessitent une politique de préservation.

On peut distinguer deux types de réserves naturelles :

- Les réserves d'Etat qui ont une dimension et une portée internationales
- Les réserves naturelles de Région souvent plus réduites mais dépendent du même régime juridique que les autres

Les organismes de protection gouvernementaux de l'environnement (districts, régions...) (2) ont le droit de procéder à des contrôles et des surveillances dans les zones relevant de leurs prérogatives : les entreprises contrôlées doivent retranscrire fidèlement leurs activités et collaborer étroitement avec les autorités compétentes. Les structures de gestion des réserves naturelles ont le devoir d'exécuter à fond la politique et l'orientation de la loi, surveiller et examiner le contenu de chaque réserve (ressources naturelles, espèces animales et végétales...), faciliter le travail scientifique sur la réserve, organiser et diffuser une éducation propice à la sauvegarde de l'environnement, encadrer l'activité touristique sur la zone. Les dépenses liées aux réserves sont prises en charge soit par les autorités locales pour les réserves de Région, soit par le gouvernement central en ce qui concerne les réserves d'Etat. Les entreprises comme les habitants ou les visiteurs extérieurs doivent accepter de se faire contrôler. Il est notamment interdit de couper du bois, de chasser ou de pêcher, de cueillir des plantes médicinales, de faire du feu ou de creuser et pénétrer au centre des réserves nécessite une autorisation spéciale du département de protection de l'environnement. De même, le développement de toute activité touristique ou de production dans les zones tampons est strictement interdit. Des amendes sont fixées selon le type de délit : de 100 à 5000 yuans pour toute circulation sans permission, de 300 à 1000 yuans pour toute nuisance à l'environnement, de 300 à 3000 yuans pour toute entreprise ou individu refusant de se soumettre à un contrôle ou ayant falsifié des documents.

Si ces considérations juridiques semblent témoigner d'une prise au sérieux des réserves naturelles et de l'environnement par les autorités chinoises, on peut ironiser sur le fait que le niveau des amendes semble davantage sanctionner l'entrave à l'autorité de l'Etat que la dégradation de l'environnement...

Après avoir posé le cadre réglementaire général, voyons à présent comment tout cela s'articule à travers l'exemple de la grande réserve naturelle de Xilin Guole en Mongolie intérieure, à environ 600 km au Nord de Pékin. Erigée en 1985, cette réserve dont le nom signifie « région de collines et de rivières » en mongol, a pour objectif principal de protéger et de sauvegarder le système écologique typique des steppes (prairies, lacs, marais, vallées, canyons, rivières...). En 1987, la réserve entre au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que réserve naturelle d'Etat. Elle s'étend sur 1 077 450 hectares et son altitude oscille entre 350 et 1506 mètres. Xilin Guole est la réserve de Chine la plus représentative en termes de prairies herbeuses riches en fougères : elle est un des rares endroits du monde où la steppe a conservé son apparence d'origine avec une très faible empreinte

humaine.



Elle comprend une faune et une flore endémique d'une grande richesse : 18 espèces d'arbres, 658 sortes de plantes sauvages réparties en 74 familles, 76 espèces de mousse sauvage, 46 champignons différents. L'administration d'Etat de protection pour l'environnement y contrôle la qualité de l'air, de l'eau, des sols, l'évolution des différentes espèces et a pour mission de cartographier les différentes zones de la réserve dans le but de développer un modèle durable de gestion des ressources steppiques afin d'accroître le bien-être des populations locales tout en sauvegardant la biodiversité.

Avant les années 1950, cette zone était essentiellement l'habitat des éleveurs nomades Mongols qui sont désormais répartis sur 4 fermes d'Etat spécialisées dans l'élevage du bétail. En 1999, 13% des habitants de cette région (126 000) vivaient dans les fermes quand 87% vivaient dans le chef-lieu administratif de Xilinhot. Par ailleurs, le nombre d'habitants de cette ville n'a pas cessé de croître avec l'augmentation des investissements dans l'industrie minière et pétrolière. Si la plupart des habitants de Mongolie intérieure sont d'ethnie Han, la majorité des 28% qui vivent dans la réserve sont des Mongols.

La répartition des animaux sauvages au sein de la réserve reflète également la singularité de cette dernière. On y trouve 33 espèces de mammifères (loups, renards, lynx, chameaux, antilopes des steppes...) et 76 sortes d'oiseaux. La réserve contient également des animaux plus rares en voie de disparition comme la grive du Japon, la cigogne, l'outarde, le pygargue de Pallas, des chameaux, des cygnes chanteurs, l'aigle des steppes. Cette réserve est au coeur de l'édifice chinois des réserves naturelles et reçoit un soutien international.

Etat des lieux des réserves naturelles du Kirghizstan

Les réserves kirghizes sont pour la plupart les « descendantes » des zapovedniki soviétiques, c'est-à-dire des zones instituées pour la plupart dans les années 1920-1930 qui devaient protéger la nature et au sein desquelles seules les activités scientifiques étaient tolérées(3).

Si elles ont le mérite d'exister et de permettre une certaine protection de milieux naturels riches et singuliers, la désintégration de l'Union soviétique et les problèmes économiques et

sociaux auxquels sont confrontés les nouveaux Etats continuent d'avoir un impact négatif sur leur situation environnementale et ces fameuses zapovedniki. Les principaux défis qui se posent à celles-ci sont : le manque chronique de fonds pour l'entretien, le personnel ou la recherche, et les pressions exercées par la population locale (défrichage, braconnage, pollution).

Le Kirghizstan compte 8 réserves naturelles comme nous l'avons dit en introduction. Il convient de s'intéresser ici plus précisément à Sarychat-Ertash et à Sary-chelek.

Description de ces deux réserves

Le territoire de Sarychat Ertash qui s'étend sur près de 149117 hectares se trouve dans la zone charnière entre le Tian-Chan Intérieur et le Tian-Chan Central, dans la vallée de la rivière Sarychat-Ertach (affluent de la rivière Sary-Djaz) et représente une zone typique de haute montagne de syrty [????? en russe, nom de la zone]. La végétation de la réserve naturelle s'est formée sous l'influence de facteurs extrêmes liés au climat hyper-continental et à la grande altitude qui prévalent dans la réserve. Jusqu'à aujourd'hui on a découvert 118 espèces, principalement des plantes naines. Sur le territoire de la réserve naturelle de Sarychat-Ertach habitent 25 espèces de mammifères : la panthère des neiges (*Uncia uncia*), le manul (*Felis manul*), le loup (*Canis lupus*), le renard (*Vulpes vulpes*), l'ours brun (*Ursus arctos*), la fouine (*Martes foina*), la belette de montagne (*Mustela altaica*), la belette (*Mustela nivalis*), l'hermine (*Mustela erminea*), le putois des steppes (*Mustela eversmanni*), le capra (chèvre de montagnes), le bouquetin (*Capra ibex*), le mouton de montagnes, l'argali (*Ovis ammon*), la marmotte grise (*Marmota baibacina*), le siciste du Tian-Chan (*Sicista tianschanica*), le hamster gris (*Cricetulus migratorius*), le mulot argenté (*Alticola argentatus*), le mulot kirghiz (*Microtus kirgisorum*), le campagnol (*Microtus gregalis*), le lièvre du Cap (*Lepus capensis*), le pika de Royle (*Ochotona roylei*) et d'autres encore. De toutes ces espèces, la panthère, l'ours, le manu

l et l'argali sont inscrites dans le Livre Rouge.



La réserve de Sary-Chelek a été fondée en 1959. Elle se trouve au sein de l'oblast de Jalalabad, à l'Ouest du pays. Elle s'étend sur environ 24 000 hectares et comprend un complexe de sept lacs ainsi qu'une biodiversité hors du commun. En effet, d'après les spécialistes Mambetaliev et Shukurov, si Sary Chelek ne couvre que 0,1% du territoire de la République Kirghize, elle représente environ 30% de sa biodiversité : une richesse végétale hors norme, plus de 1000 espèces d'invertébrés, 35 espèces de mammifères, 157 espèces d'oiseaux, et 21 espèces endémiques (4).

Gestion, infrastructures et personnel : des réserves démunies ?

La grande majorité des réserves naturelles du Kirghizstan sont localisées en zone montagneuse. Il est (théoriquement) interdit d'y exercer tout type d'activité de nature économique. Ce qu'il faut d'emblée souligner concernant la gestion des réserves du Kirghizstan, c'est que celle-ci est très superficielle, pour ne pas dire quasi-inexistante. Il n'y a pas de véritable plan de gestion de l'administration ce qui reflète une absence d'intérêt aux problèmes des réserves naturelles du côté des directions de quartiers, régionales et nationales, ainsi que des organisations publiques. Un fait est extrêmement révélateur : les moyens budgétaires destinés aux réserves naturelles sont dépensés pour le paiement des salaires du personnel. Or celui-ci n'atteint pourtant pas le minimum vital. Les problèmes des réserves naturelles au Kirghizstan sont souvent communs à l'ensemble d'entre-elles, mais intéressons nous à ceux qui se retrouvent à Sarychelek et Sarychat Ertash.

Pressions sur les ressources et sur l'environnement liées aux populations locales ou à d'autres facteurs

A Sary-Chelek, on trouve à l'intérieur de la réserve le village d'Arkyt dont les habitants utilisent les ressources naturelles de la réserve pour leurs propres besoins. S'il était illégal à l'époque soviétique et le demeure en partie aujourd'hui, il n'est plus question d'essayer de déplacer ces habitants. Le problème de l'empreinte écologique de ce village est prégnant, d'autant plus qu'il est en croissance démographique, et donc que les besoins en ressources et en terres sont croissants. Il faut ajouter que seuls 15-20% des habitants ont un emploi. L'élevage comme l'utilisation de la forêt forment donc une source essentielle de revenus et ont un impact direct sur la réserve. La solution est donc de sensibiliser les habitants à la nécessité de prendre soin de l'environnement tout en essayant de les associer étroitement à la vie de la réserve, pourquo pas en y créant des emplois de différents types.

A Sarychat-Ertash, l'une des clés pour la préservation de la réserve est également des conditions économiques et sociales pour les habitants des villages environnants. Alors que 60% de la population rurale du pays vit sous le seuil de pauvreté, l'absence de travail et la baisse du niveau de formation ont accentué le pillage des ressources naturelles (braconnage, coupe d'arbres et de buissons). Il se trouve deux villages à proximité directe de la réserve : Ak-Chyirak et Enylchek. La chasse illégale ou le braconnage sont une menace sérieuse à la viabilité et la durabilité des espèces présentes dans la réserve. En effet, l'argent pouvant potentiellement être gagné par ces activités représente des sommes considérables pour les habitants de la région.

Le modèle chinois au Kirghizstan : une source d'inspiration possible mais très limitée

Il est évidemment très délicat de comparer deux pays aux dimensions, à la géographie et aux capacités financières aussi différentes. La Chine par sa population représente un cinquième de l'humanité, elle est le troisième pays le plus vaste de la planète et est devenue en 2010 la deuxième puissance économique mondiale. Le Kirghizstan est peuplé de 5,5 millions d'habitants pour un territoire de 198 500 km² et demeure avec le Tadjikistan le pays le plus pauvre de la Communauté des Etats Indépendants (CEI).

En somme, les différences de gestion entre les réserves naturelles chinoises et kirghizes recourent le fossé qui sépare un Etat fort (pour ne pas dire autoritaire) aux moyens économiques considérable d'un Etat jeune aux traditions démocratiques balbutiantes, à l'économie fragile et confronté à de multiples difficultés héritées ou non de l'URSS.

En effet, quand les Chinois mettent le paquet en ce qui concerne la protection par des moyens humains et juridiques conséquents, on ne peut que constater que côté kirghiz, c'est le non-respect ou le contournement de la loi qui prévaut et l'absence de moyens comme de personnel pour y remédier.

De plus, tout n'est pas rose, loin s'en faut, dans la gestion chinoises des réserves naturelles. La rigidité administrative et judiciaire paraît un peu abusive, et l'interdiction stricte du tourisme dans les réserves chinoises rappelle quelque peu la gestion des zapovedniki du temps de l'Union soviétique. Une des solutions envisageables serait de multiplier le nombre de surveillants des réserves en augmentant de manière importante leurs salaires afin qu'ils ne soient plus tentés par la négligence, la corruption ou les activités illicites.

Une des solutions qui pourrait contribuer à préserver les réserves naturelles tout en contribuant au développement des communautés locales serait l'écotourisme ou le tourisme scientifique tourné vers l'international. En effet, le faible impact écologique de ce type de tourisme et les revenus non négligeables qu'il peut engendrer en font une solution à envisager sérieusement pour les réserves naturelles kirghizes. C'est d'ailleurs ce type de

tourisme qui est uniquement toléré par les autorités chinoises dans les grandes réserves d'Etat. Mais dans ce cas, il faut prendre garde à ce que les traditions des populations locales ne versent pas dans la folklorisation « à l'indienne », qui au lieu de promouvoir les traditions en tant que telles, font courir les risque d'une « disneylandisation » sinon d'une ethnicisation(6) qui ne sont pas souhaitables.